

MOEURS C8

Le député Pronovost condamné à des peines de six et deux mois de prison



Picotte tire à boulets rouges

Le ministre s'en prend aux «dinosaurés» du PLQ et s'élève contre le «couronnement» appréhendé de Johnson

Norman DELISLE Québec (PC)

Sans être encore officiellement lancée, la course au leadership du Parti libéral du Québec provoque une sérieuse remise en question au sein même du cabinet Bourassa.

Un aspirant potentiel, le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, a réclamé hier l'intervention personnelle du premier ministre Bourassa pour imposer le suffrage universel des membres comme mode de scrutin pour le choix de son successeur. Sinon, M. Picotte ne sera pas candi-

dat et Daniel Johnson sera "couronné", dit-il.

"Si on ne revise pas le mode de scrutin, il n'y aura pas de débat d'idées au PLQ et c'est un parti qui méritera l'opposition", a commenté hier en conférence de presse M. Picotte, dont le propos provocateur causait déjà des remous au sein même du parti.

M. Bourassa doit rappeler "à l'ordre l'exécutif du parti", qui a décidé le week-end dernier de fixer les règles régissant le congrès au leadership du 30 janvier prochain. "Si M. Bourassa ne veut pas quitter un parti moribond et désorganisé, il

doit rappeler à l'ordre les dinosaurés", renchérit le ministre.

Cet avertissement survient quelques heures après que deux autres candidats appréhendés, les ministres Gérard Tremblay et Liza Frulla, aient eux aussi décliné l'invitation de se lancer dans la course.

"Les règles ne favorisaient pas ma candidature a explique M. Tremblay lui-même mercredi, à son arrivée à la séance hebdomadaire du conseil des ministres. Dans une course, il faut avoir la conviction profonde qu'on peut gagner. Je n'avais pas d'appuis assez nombreux, ni assez de temps."

En vertu des règles internes du PLQ, les gens ont jusqu'au 30 octobre prochain pour devenir membre du parti s'ils veulent avoir droit de vote lors du choix des délégués.

Une autre aspirante appréhendée, Liza Frulla, ministre de la Culture, a elle aussi renoncé à convoiter le siège occupé par Robert Bourassa.

"M. Tremblay a répondu pour plusieurs autres candidats: la question du (manque de) temps s'applique à tout le monde", a-t-elle dit hier.

La ministre a aussi été cinglante elle aussi à l'endroit des règles de

procédure fixées par le Parti pour le congrès au leadership.

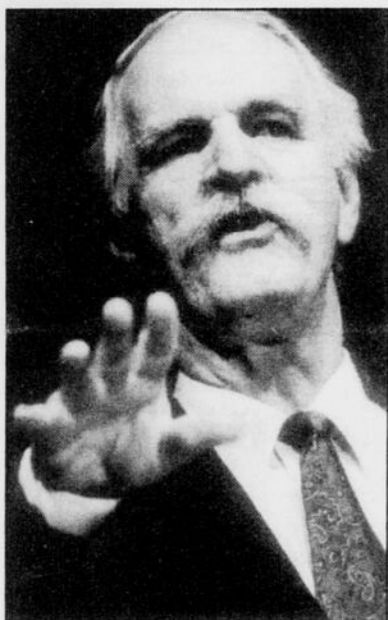
"Tout le monde y perd. Le parti n'a pas aidé au départ de M. Tremblay. Les règles sur le financement et le délai pour le membership n'ont pas aidé", a-t-elle dit.

Le PLQ a en effet rejeté une demande du ministre Gérard Tremblay qui voulait que non seulement les membres, mais aussi les compagnies et les entreprises privées puissent financer les différents candidats pendant la course au leadership.

C'est NON (C8)

ELECTIONS B1 à B3

Pelletier devant la Chambre: Charest n'a fait que polir sa propre image



LES RÉGIONS

Drummond

La drogue «rose» serait fabriquée près de Québec (A7)

Amiante

De nouvelles offres sur la table à la mine Bell (A8)

Magog-Orford

49 participants au 5e concours Constel-Action (C1)

Thetford

Renaud Morin est coupable d'attentat à la pudeur (A7)

MÉTÉO A2

(279e jour de l'année)

Variable: 21 - 7
Lever du soleil: 6h52
Coucher du soleil: 18h17
Demain: averses

Ils ont vécu l'enfer à l'Hospice du Sacré-Coeur

Serge DENIS Sherbrooke

L'un est originaire de Saint-Élie-d'Orford, l'autre du quartier ouest à Sherbrooke. Les chemins de Luc Létourneau et de Réal Garneau devaient se croiser au milieu des années 1950 à l'Hospice du Sacré-Coeur, devenu depuis l'Hôpital d'Youville à Sherbrooke, où ils affirmèrent avoir rencontré la misère sous sa forme la plus brutale.

Élève particulièrement agité, Luc Létourneau se souvient d'avoir subi des sévices corporels, comme se faire tirer par le bras dans l'escalier alors qu'il se trouvait en déséquilibre. «Aux alentours de six ans, j'ai reçu une volée tellement forte que j'ai été incapable de marcher pendant plusieurs jours, dit-il. Elles ont donc décidé de me mettre en quarantaine avec les personnes âgées.»

«Je pissais au lit et quand la soeur s'en apercevait, elle me mettait en pénitence avec mon drap mouillé sur la tête, se remémorait-il. Au bout de quelques fois, j'ai décidé de coucher directement sur le sommier en broches et je mettais une serviette en-dessous pour

éponger l'urine.»

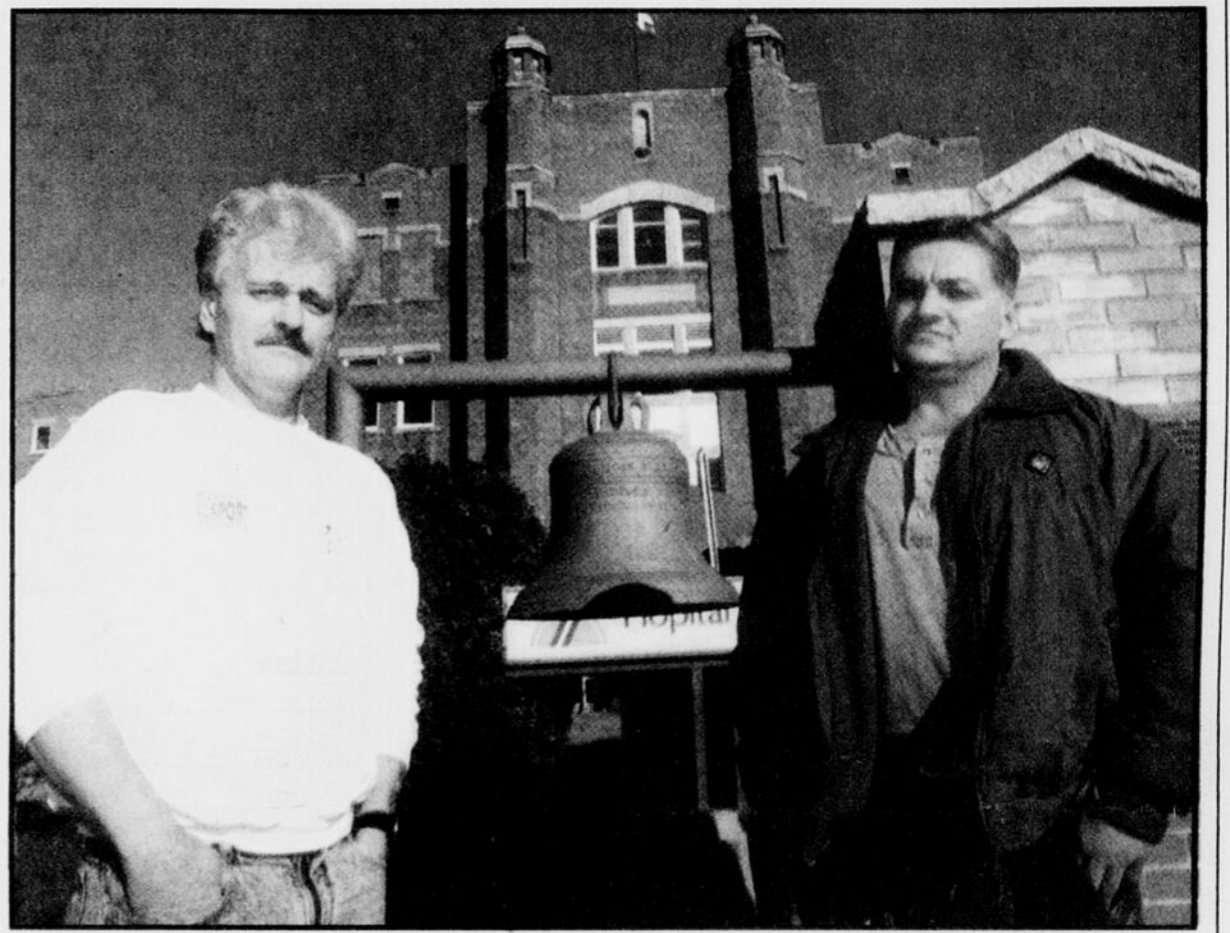
D'autres souvenirs douloureux se bousculent dans l'esprit de Luc Létourneau qui les défèle comme on égrene un chapelet. Frappé à coups de pinceau pour ensuite se faire laver vigoureusement avec de la térébenthine; frappé à coups de raquette de bolo, ou par la «strap» quand ça ne suffisait plus; frappé à coups de boyau d'arrosage... «Elles nous disaient qu'on serait punis si nous en parlions à qui que ce soit.»

Placé en hospice avec ses deux frères et deux soeurs après que le décès de sa mère, Luc Létourneau refuse d'aborder la question d'abus sexuels. «Il y a encore beaucoup de choses dont j'aime mieux ne pas parler, mais je peux dire qu'il y en avait», affirme-t-il sous l'approbation de son copain.

Marqué par la violence

«A sept ou huit ans, quand tu te fais traiter de niais et d'imbécile à longueur de journée et qu'on t'envoie une taloche par la tête pour mieux te le faire comprendre, tu finis par le croire et tu te renfermes sur toi», raconte Réal Garneau, qui n'est jamais parvenu à se sortir de l'engrenage de la violence depuis son séjour en orphelinat.

La marque laissée par son séjour



Luc Létourneau et Réal Garneau devant l'ancien Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke, devenu l'Hôpital d'Youville.

chez les soeurs grises demeure indélébile. «Je le sais que c'est pas correct la violence mais quand c'est tout ce que tu a appris dans ta jeunesse, tu ne peux plus t'en sortir. L'année passée, j'ai perdu les deux personnes que j'aime le plus à cause de ça», dit-il pétrifié en pen-

sant à sa femme et sa fille de dix ans qu'il n'a plus le droit de voir.

Aujourd'hui, les deux hommes comptent sur le recours collectif entrepris par les Orphelins de Du-

plais pour obtenir réparation. Pas pour oublier, ni par esprit de vengeance. Simplement pour avoir l'assurance que justice aura été rendue.

Des vies brisées... pour la vie (A3)

les sports

Muller sonne la charge contre les Whalers

Le nouveau venu Chris Pronger jette un oeil sur l'attaquant Kirk Muller pendant la première période, au cours de laquelle les Whalers ont pris une avance de 2-0.

Daigle s'illustre dans un match nul à Québec

Les Faucons se glissent en tête du classement



Les Phillies viennent à bout des Braves en 10 manches: 4-3

Les Jays rentrent à Toronto avec une avance de 2-0

Le coin des archives au palais de justice est trop dangereux!

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Le secteur des archives au bureau des procureurs, au palais de justice à Sherbrooke, a été condamné hier par un inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Ce dernier a apposé un cordon interdisant l'accès à ce lieu à cause du danger qu'il représente pour la sécurité du personnel. Sa décision aurait été motivée par une insuffisance de l'espace minimal entre les filières et l'encombrement des passages.

Le procureur-chef Michel Pinard a référé cette affaire aux autorités du ministère de la Justice, qui doit dépêcher quelqu'un pour voir de quoi il en retourne.

Ce blocage empêche l'utilisation d'un appareil d'informatique permettant de connaître les antécédents des prévenus et leur lieu de détention ainsi que l'accès à une banque de jurisprudence, la consultation de dossiers fermés ou en appel, l'utilisation de la photocopieuse, l'accès aux formulaires.

C'est un secret de polichinelle que le bureau des procureurs n'est plus assez grand pour satisfaire à ses besoins même s'il est installé dans un immeuble inauguré au printemps 87.

Le comité de santé et de sécurité au travail du palais de justice avait déjà attiré l'attention sur le fait que le coin des archives comportait un risque de blessures pour le personnel à cause de l'espace insuffisant et de l'encombrement.

L'inspecteur de la CSST a constaté cette situation hier.

Le personnel du bureau des procureurs tentera de se débrouiller autrement en attendant la levée de l'interdit. De son côté, Me Pinard a mentionné que les correctifs appropriés devraient être apportés dans les plus brefs délais.

LA BONNE

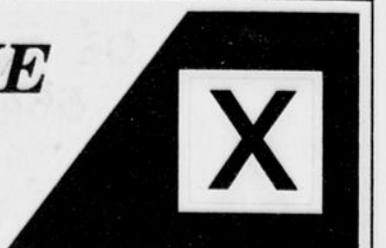
Le prix à Paris!

NOUVELLE
Douze années de travail des administrateurs de l'école élémentaire Saint-Thérèse de Drummondville seront récompensées au début du mois de novembre alors qu'ils recevront un diplôme d'honneur du Comité international pour le fair play. L'événement se tiendra dans les immeubles de l'UNESCO à Paris.
UN TEXTE EN PAGE A8

sondage
La Tribune
CKSH-TV
Everest






LES INTENTIONS DE VOTE EN ESTRIE

Aux bulletins d'information de 18 h 30 à CKSH jeudi et vendredi
Tous les détails dans La Tribune de vendredi et samedi



Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
				
CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE (nuit)	AVERSES DE PLUIE	PLUIE	AVERSES DE PLUIE
max 21	min 7	max 16	4/12	2/12

Dans le monde

Aujourd'hui

	min	max		min	max
Amsterdam	10	16	Miami	24	29
Athènes	15	30	Moscou	05	14
Le Caire	17	30	Oslo	09	14
Chicago	01	18	Paris	12	17
Londres	12	16	Stockholm	08	15
Los Angeles	18	23	Sydney	11	21
Madrid	10	18	Tokyo	15	21
Mexico	12	23	Vienne	08	20
			Varsovie	09	14

INDEX

Arts:	B-5	Info-chroniques:	D-10
Bandes dessinées:	D-11	Petites annonces:	C-4
Décès:	C-7	Photos et mots:	D-12
Économie:	C-1	Sports:	D-1
Éditorial:	A-6	Vivre:	B-4
Horoscope:	D-11		

EMPLOIS DU JOUR

l'occasion, travailler avec une équipe pour faire des copeaux.
Vente équipement industriel
 Code prof: 6221 # 2815065
 Lieu: Région de l'Estrie
 Exigences: posséder expérience dans la vente, personne bilingue, auto obligatoire.

Salaire: de base + commission et dépenses pour auto.
 Fonctions: rencontrer entreprises pour vente de produits et services de la compagnie (chariot élévateur).

Infographe
 Code prof: 5241 # 2815119
 Lieu: Sherbrooke

Exigences: PDE reg. être admissible à projet de développement emploi, formation de base en infographie (Centre 24 Juin) ou formation en graphisme (Cégep)

Salaire: 7.50 \$/heure (300 \$/semaine), temporaire 26 semaines, débutant le 25 octobre 1993

Fonctions: réaliser dépliant publicitaire de l'organisme.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

Spécialiste programme alimentation

Code prof: 6623 # 2815132
 Lieu: Sherbrooke

Exigences: expérience de vente (atout), anglais parlé et écrit (atout), posséder voiture, tenue soignée, dynamique et bonne communication

Salaire: permanent: 45 000 \$/année, temps partiel: 25 000 \$/année

Fonctions: vendre un programme d'alimentation.

Chauffeur de camions

Code prof: 7411 # 2814507
 Lieu: Sherbrooke

Exigences: permis de conduire classe 3 (apporter le relevé de conduite de la SAAQ), honnête et responsable

Salaire: 10 \$/heure
 Fonctions: conduire camion à

La gare du CP désignée «patrimoniale»

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada vient de désigner «patrimoniale» la vieille gare du Canadien Pacifique de la rue Belvédère Sud, à Sherbrooke.

«En vertu de la loi, si le CP veut la démolir, la vendre, ou la transférer à un autre organisme, il doit obtenir l'autorisation du gouverneur en conseil», indique le secrétaire exécutif de la Commission, Larry Friend.

«Ils doivent aussi publier un avis dans les journaux pour permettre aux gens qui le désirent de s'opposer», ajoute-t-il.

CP avait demandé l'an dernier à l'Office national des transports de ne plus considérer cette gare comme étant en exploitation.

La compagnie avait fait part à l'époque de son intention de vendre ou de déménager cet immeuble, puisqu'elle ne voulait plus l'utiliser.

La décision de la Commission ne signifie cependant pas que le CP aura l'obligation d'entretenir la gare érigée en 1912 sur la «Terrasse du CPR».

«Espérons que quelqu'un dans la communauté l'achètera», dit à ce propos M. Friend.

Ce dernier signale que sur les quelque 120 gares classées au cours des dernières années par la Commission, une vingtaine ont été rachetées et ont trouvé une nouvelle vocation.

À Granby, par exemple, l'ancienne gare située à deux pas de la

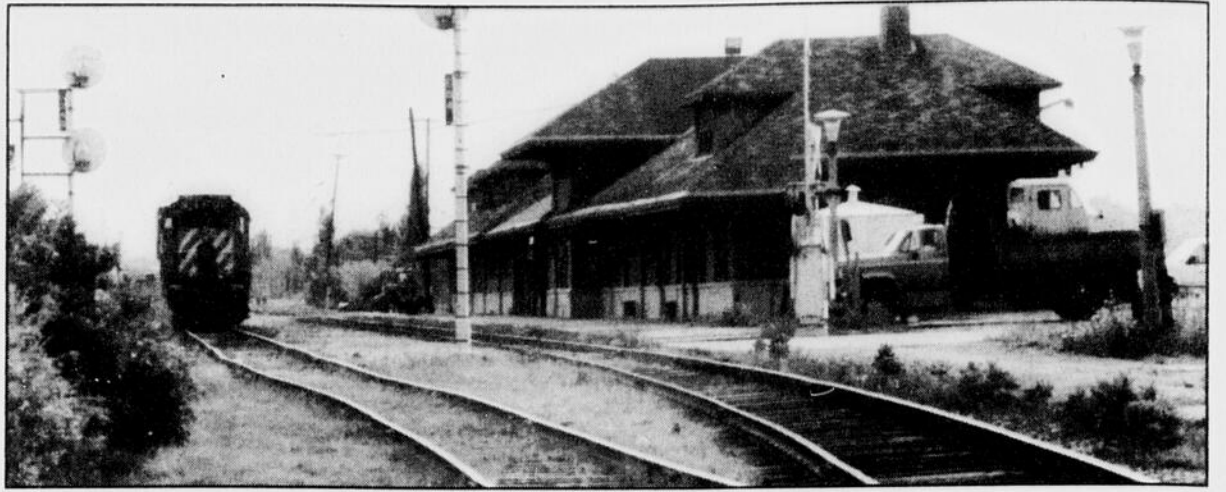


Photo La Tribune, archives

La gare de Canadien Pacifique se trouve près de la rue Belvédère Sud, à Sherbrooke.

voie cyclable l'Estriade est aujourd'hui occupée par un restaurant et un commerce de bicyclettes.

Le Fonds du patrimoine estrien et la Ville de Sherbrooke s'opposaient à la démolition de la gare de la rue Belvédère Sud, sous prétexte que l'édifice fait partie du patrimoine architectural et de l'histoire locale.

L'avenir des lieux est sans doute intimement lié à celui de l'immense terrain que possède CP et la compagnie Marathon, angle Belvédère et King (où était l'ancienne Coop).

Le responsable de l'immobilier chez CP, Jacques Côté, a indiqué plus tôt cette semaine que le terrain est à vendre «mais que le problème c'est le marché».

«On s'entend pas mal avec la Ville pour une vocation mixte résidentielle et commerciale», a-t-il dit.

QUESTION DU JOUR

Fait-on suffisamment d'efforts pour enrayer le trafic d'alcool et de cigarettes?



François Gélinas, Sherbrooke: «Le gouvernement a joué avec le feu en érigeant une réserve amérindienne près de trois frontières. C'était évident qu'il y aurait tôt ou tard de la contrebande.»



Jocelyn Destel, Québec: «Non. Le gouvernement a juste à enlever les taxes. Quand tu sais que tu peux acheter des cigarettes beaucoup moins cher sur le marché noir qu'au dépanneur...»



Norman Ferris, Sherbrooke: «Je ne crois pas. On devrait mettre sur pied une vaste campagne de sensibilisation, surtout auprès des jeunes. Le gouvernement devrait s'impliquer davantage.»



Alexandre Ghibely, Sherbrooke: «Je ne le sais pas. On devrait peut-être songer à abaisser les taxes. Je suis moi-même fumeur et je trouve ça beaucoup trop cher d'acheter un paquet de cigarettes à plus de 6\$»



Eugénie Gagnon, Saint-Hyacinthe: «On ne fait jamais trop d'efforts. Le gouvernement devrait se mêler davantage de ce problème.»



Claude Rodrigue, Sherbrooke: «Peut-être fait-on des efforts, mais le problème est resté un peu partout. Tout le monde est rendu là-dedans, il n'y a pas seulement les Indiens.»



Diane Cloutier, Erreur sur la personne

NDLR - La présidente du Regroupement des garderies privées du Québec, Diane Cloutier, était erronément identifiée, hier, en page A7; la photo de Joan Kouri, candidate libérale de Brome-Missisquoi, y avait été substituée par erreur.

Précision

NDLR - Une erreur de transcription s'est glissée en page D-5 de notre édition de mardi dans la chronique des placements, signée par Claude Nadeau de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré. Chaque fois que le pourcentage 2520% apparaît, il fallait lire 25%. Nos excuses.

O.B.P.E. LOGE 67
 TÉL.: 569-1600
 240, rue Montréal
 Sherbrooke,
 Québec



DINER DU VENDREDI
 8 OCTOBRE 1993
MINUTE STEAK
Les Chefs du Club
 57856

RÉSULTATS

lotto-québec

Tirage du 93-10-06

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
467185	10 000 \$	850001	10 000 \$
67185	1 000 \$	50001	1 000 \$
7185	100 \$	0001	100 \$
185	10 \$	001	10 \$
85	5 \$	01	5 \$
NUMÉROS		NUMÉROS	
LOTS	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS
1 000 \$	46718	1 000 \$	85000
100 \$	4671	100 \$	8500
10 \$	467	10 \$	850
5 \$	46	5 \$	85

3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
346870	10 000 \$	219879	100 000 \$
46870	1 000 \$	19879	1 000 \$
6870	100 \$	9879	100 \$
870	10 \$	879	10 \$
70	5 \$	79	5 \$
NUMÉROS		NUMÉROS	
LOTS	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS
1 000 \$	34687	1 000 \$	21987
100 \$	3468	100 \$	2198
10 \$	346	10 \$	219
5 \$	34	5 \$	21

	3	6	13	15	18
Banco	20	22	24	42	43
Tirage du 93-10-06	44	46	47	48	51
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec	52	56	58	63	70

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Offre spéciale

des PETITES ANNONCES

6 JOURS CONSÉCATIFS DE PUBLICATION pour 1500\$* + taxes

UNE ÉCONOMIE DE 30%!

*Basé sur une annonce de 3 lignes de texte en caractère régulier. Annulation possible, mais aucun remboursement ou remise d'annonce ne sera fait. Les annonces sont payables d'avance.

AUTRES DIMENSIONS À PRIX SPÉCIAL

- 4 lignes de texte (basé sur caractère régulier): 16\$* + taxes
- 5 lignes de texte (basé sur caractère régulier): 19\$* + taxes

OFFRE EN VIGUEUR DU 27 SEPTEMBRE AU 30 OCTOBRE (date limite pour réserver votre annonce: 22 octobre 1993)

Note: cette offre ne s'applique qu'aux particuliers

LES PETITES ANNONCES DE LaTribune

564-0999

Heures d'ouverture:

- 8h30 à 19h30 du lundi au jeudi.
- 8h30 à 16h30 le vendredi.

CONCOURS

La Tribune Encense-Tête

16 500 \$ à gagner!

EN PRIX

FACILE!

DÉCOUPEZ «LA PIÈCE DU JOUR» ET COLLEZ-LA IMMÉDIATEMENT SUR L'ILLUSTRATION CORRESPONDANTE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA TRIBUNE LES SAMEDIS 25 SEPTEMBRE, 16 OCTOBRE, 6 NOVEMBRE ET 27 NOVEMBRE 1993.

RÈGLEMENT DISPONIBLE À LA TRIBUNE

POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ LA TRIBUNE DU SAMEDI

LA LOTTO 6 / 49

23-26-29-41-42-46 (18)

L'EXTRA

110446

LA QUOTIDIENNE

1 2 5 - 3 0 4 8

CARNETS

Professeur à la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke, MARTIN BUTEAU aime les additions. Cet amour est cependant en train de se transformer en cauchemar puisque ses accidents de voiture ont plutôt tendance à se multiplier. Heureusement, et surtout grâce à ce fichu de ballon gonflable, les dommages ont été limités au simple matériel. Certaines mauvaises langues chuchotent que Martin recherche maintenant l'âme sœur sur la lune.

Un anniversaire a bien failli passer inaperçu. Le 13 septembre dernier, NICOL et DIANE LABBÉ, propriétaire du Sommet du Golf, ont célébré leur 24^e anniversaire de mariage. Félicitations.

L'adjointe au commissaire touristique de Lac-Mégantic, DANIELLE TARDIF est revenue d'Europe avec un album de photos vide. C'est qu'il n'y avait pas de film dans son appareil... CAROLE DODIER ne serait pas étrangère à cet état de choses...

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
 Petites annonces: 564-0999
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
 - Camélate et camélate motorisée
 Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélateur
 taxe de vente du Québec: \$3.43
 Coût à la Tribune: \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION:
 Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sous droits réservés par camélate et camélate motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
 1 an \$155.00, TPS \$10.85, TVQ \$13.27 = \$179.12
 6 mois \$81.00, TPS \$5.67, TVQ \$6.93 = \$93.60
 3 mois \$42.00, TPS \$2.94, TVQ \$3.60 = \$48.54
 1 mois \$22.00, TPS \$1.54, TVQ \$1.88 = \$25.42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
 1 an \$210.00, TPS \$14.70, TVQ \$17.98 = \$242.68
 6 mois \$130.00, TPS \$9.10, TVQ \$11.13 = \$150.23
 3 mois \$85.00, TPS \$5.95, TVQ \$7.28 = \$98.23
 1 mois \$35.00, TPS \$2.45, TVQ \$3.00 = \$40.45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
 1 an \$600.00, 6 mois \$360.00, 3 mois \$240.00, 1 mois \$105.00

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Actualité en bref

Pièces d'autos saisies

Rock Forest - Des membres du Bureau des crimes majeurs de la Sûreté du Québec de Sherbrooke ont effectué deux perquisitions, hier après-midi, dans deux ateliers de mécanique, dont l'un à Rock Forest.

La police a précisé le nom de cet atelier, Deauville Transmission, du 6952 boulevard Bourque, près de Deauville. L'enquête est toujours en cours. Elle ne serait complétée qu'aujourd'hui.

Une valeur d'environ 150 000 \$ en moteurs et transmissions a été saisie. Les 43 pièces proviendraient de Montréal, Longueuil et de l'Estrie, a précisé l'agent Tom McConnell de la SQ.

Un premier bilan de l'opération a fait état de la saisie de quatre à six transmissions de provenance douteuse. On en saura davantage aujourd'hui.

Collision de trois véhicules: un blessé

Sherbrooke - Une manœuvre de virage à gauche, dans l'intersection des rues King Ouest et Don Bosco, à Sherbrooke, vers 7 h 30 hier, a impliqué trois véhicules et a causé des blessures à un enfant de sept ans.

Après une première collision, l'impact a projeté un des véhicules contre un troisième.

Dans le véhicule qui a subi deux collisions, prenait place l'enfant qui a subi des blessures d'ordre mineur.

Assemblée de la coop annulée à Asbestos

Sherbrooke - Le juge Thomas Tóth de la Cour supérieure a annulé hier l'avis de convocation de l'assemblée générale spéciale des membres de La coopérative alimentaire de la région d'Asbestos prévue pour le 10 octobre.

Il a aussi émis une injonction ordonnant à la Centrale des syndicats démocratiques et au syndicat des salariés de La coopérative alimentaire de l'or blanc ainsi qu'à quiconque ayant connaissance de cette ordonnance de s'abstenir de tenir une telle assemblée.

Le tribunal a enfin référé l'examen de cette affaire au 12 novembre devant la Cour supérieure.

Cette décision fait suite à une requête de La coop alimentaire par l'intermédiaire de Me Elise Longpré.

Certains membres du syndicat ou de la coop ont demandé la tenue d'une assemblée spéciale à laquelle le conseil d'administration n'a pas donné suite.

Des membres ont alors convoqué une assemblée pour le 10 octobre au local du Syndicat national de l'amiante d'Asbestos.

Le juge Tóth a émis l'opinion qu'il y a lieu d'empêcher la tenue de cette assemblée spéciale parce que le lieu où elle a été convoquée constitue une intimidation à l'endroit des dirigeants de la coop et que l'ordre du jour prévu ne respecte pas une disposition de la loi sur les coopératives.

Cette affaire sera maintenant rapplée devant le tribunal le 12 novembre pour déterminer une date d'instruction.

Elisabeth Fee s'en va

North Hatley - Éluë mairesse de North Hatley il y a deux ans à la suite de la démission de M. Irénée Pelletier, Mme Elisabeth Fee ne demandera pas aux électeurs de cette municipalité de lui accorder un nouveau mandat.

Mme Fee, une femme d'affaires, avait été conseillère pendant deux ans avant de remplacer M. Pelletier qui avait démissionné pour entreprendre des études théologiques en Italie.

L'ancien député libéral de Sherbrooke à la Chambre des Communes avait dû s'y prendre par deux fois pour se faire élire maire. A sa première tentative, il avait obtenu le même nombre de voix que M. Brent Pawley mais un tirage au sort avait favorisé son adversaire. Il avait ensuite demandé et obtenu l'annulation de l'élection de M. Pawley pour cause d'irrégularités. Lors du scrutin complémentaire dont la tenue avait été rendue nécessaire, il l'avait emporté avec une majorité confortable sur M. Pawley.

Deux districts électoraux ne sont plus représentés au conseil municipal de North Hatley depuis la démission récente de M. Morency Rioux et de Mme Margaret Moore. M. Rioux avait remplacé Mme Fee dans le district électoral 1 et Mme Moore, M. Gérald Lachiver dans le district électoral 6.

Fernand Côté en lice

Hatley-Ouest - Le maire sortant de Hatley-Ouest, M. Fernand Côté, sera à nouveau sur les rangs le 7 novembre.

M. Côté, un producteur agricole, est maire depuis le début des années 80. Il sollicite un quatrième mandat.

Parce que la décision est retardée concernant le sens unique sur Prospect

Carrier s'en prend au conseiller Fortier

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le conseiller du district de Saint-Jean-Baptiste, Michel Carrier, juge que le dossier du sens unique sur la rue Prospect, entre Cresse et le boulevard Queen, est complet et reproche à son collègue du district de Saint-Alphonse, Camille Fortier, de s'en prendre au conseiller Alain Leclerc.

«Le dossier est complet, on aurait pu prendre une décision lors de la séance du conseil de lundi soir, même en présence des journalistes. C'est même un très bon dossier et je n'ai que des félicitations à adresser aux ingénieurs Denis Rancourt et Claude Cinq-Mars, qui l'ont préparé», fait valoir le conseiller Carrier.

Camille Fortier, qui est président du conseil municipal, a refusé lundi soir aux conseillers Leclerc et Carrier que le dossier soit traité publiquement, soulignant que les élus s'étaient entendus pour en discuter en comité plénier après la séance publique.

Hier, dans La Tribune, le conseiller du district de Saint-Alphonse s'est dit insatisfait des informations présentées par les services techniques sur ce projet et craint les impacts d'un sens unique.

Il s'est en outre demandé si le conseiller Leclerc n'est pas en conflit d'intérêt dans ce dossier puisqu'il réside sur la section de la rue Prospect visée par la demande des citoyens aux prises avec un problème de circulation de transit, de vitesse et de bruit.

La question a d'ailleurs été sou-

levée lundi soir, lors du débat à huis clos. Et devant l'absence de réponse du chef des services juridiques, Pierre Huard, le conseiller du Vieux-Nord n'a pas assisté aux discussions.

Anti-démocratique?

A ce propos, le conseiller Carrier lance: «S'il y a conflit d'intérêts, qu'il ne vote pas, mais au moins qu'on le laisse parler, au moins qu'il puisse en débattre pour ses citoyens. Qu'on ne le laisse pas parler, je trouve cela anti-démocratique!»

«Je ne comprends pas pourquoi Camille fait ça, il devrait faire son mea-culpa et relire le dossier», ajoute-t-il.

«Ça fait trois ans que c'est demandé, est-ce parce qu'on en veut à Leclerc?» demande M. Carrier au

sujet de la requête des citoyens de ce secteur.

«Là aussi c'est une question de qualité de vie et on sait qu'il va y avoir des débordements ailleurs», dit M. Carrier, soulignant que son collègue Fortier a déjà voté en faveur d'autres demandes semblables, entre autres pour la fermeture de la rue du Souvenir et de la 20e Avenue.

«Comme président du conseil il n'a pas donné l'exemple», croit-il.

«Je l'ai dit publiquement que j'appuie les gens du nord et je pense bien avoir la majorité du conseil pour ça. Le dossier est clair et il n'y a aucun doute qu'il faut le faire», conclut-il.

Alain Leclerc dit de son côté ne pas avoir assisté aux discussions à huis clos afin de ne pas nuire au dossier. Un avis juridique est attendu pour déterminer s'il pourra participer au débat lors de la séance du conseil municipal du 18 octobre.

«A mon sens, on ne peut empêcher un conseiller de défendre un dossier présenté par des citoyens avec une pétition de 80 noms», juge-t-il.



Le conseiller Michel Carrier

Policiers victimes de crimes à East Angus

Trois suspects font face à la justice

Sherbrooke

Deux adultes et un adolescent ont comparu devant le tribunal hier en marge des difficultés affectant la police d'East Angus qui a fait l'objet de menaces et de dommages à la propriété.

Dans un premier temps, Eric Veilleux, âgé de 21 ans, du 136 rue Saint-Jacques, et un adolescent de 16 ans d'East Angus également ont été inculpés de l'incendie de la voiture personnelle du policier Patrick Forgues, le 23 juillet.

On se rappellera que ce véhicule avait été détruit vers minuit et demi juste en face du poste de police.

Dans un second temps, Stéphane Ménard, 23 ans, du 446 de la route 112, a été accusé d'avoir proféré au chef Gaëtan Poulin des menaces de mort ou de blessures envers son épouse ainsi que de dommages à sa propriété, le 23 septembre.

M. Poulin avait reçu un appel téléphonique en ce sens vers 03 h à sa résidence.

Le bureau des enquêtes criminelles de la SQ ne relie toutefois pas ces crimes d'incendie d'East Angus avec la destruction par le feu de trois voitures de la Sûreté du Québec, détachement de Cookshire, vers 5h du matin, le 8 septembre dernier. L'explosion des véhicules avait causé de sérieux dommages aux locaux occupés par la Sûreté du Québec, à Cookshire.

Par ailleurs, la police continue toujours son enquête sur l'incendie de la camionnette du policier François Grenier, le 3 août, stationnée dans sa cour pendant qu'il était parti en voyage de noces.

Veilleux a été traduit devant le juge Gérald Desmarais et l'adolescent devant madame la juge Lise Dubé de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Défendus par Me Conrad Chapdelaine, ils ont pu reprendre leur liberté provisoire sous conditions pendant la durée des procédures.

Les prévenus ont dû prendre



Eric Veilleux

l'engagement de garder la paix, ne pas communiquer entre eux ni avec des personnes hypothéquées d'antécédents judiciaires et se soumettre à un couvre-feu. L'adolescent devra de plus continuer à fréquenter l'école.

Ces conditions avaient été soumises à appréciation du tribunal par les procureurs Pierre Proulx et Hélène Fabi.

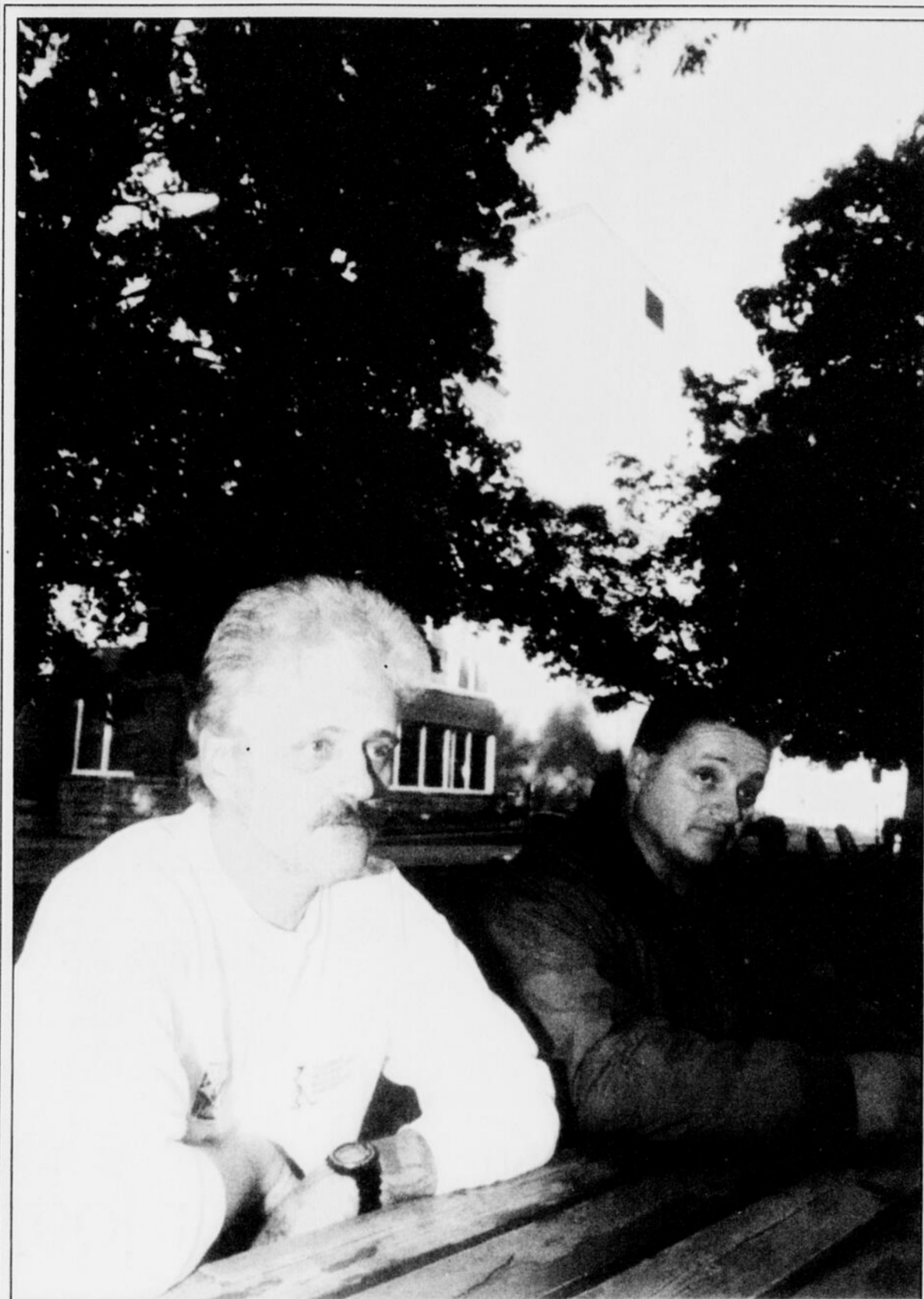
Par ailleurs, la procureure Suzanne Ricard s'est opposée à l'élargissement provisoire de Ménard.

L'enquête sur cautionnement de ce dernier devrait avoir lieu aujourd'hui.

Également défendu par Me Chapdelaine, Ménard doit de plus répondre d'un bris de probation imposée le 11 décembre.

Notons que dans cette affaire, la mère d'Eric Veilleux, Nicole Veilleux, envisage de porter plainte à la Commission de police pour brutalité policière.

Elle assure que son fils a été menotté, déshabillé et battu par les policiers qui l'ont interrogé.



Luc Létourneau et Réal Garneau sont retournés hier sur les terrains de l'ancien Hospice du Sacré-Coeur, où ils ont vécu des années d'enfer.

Deux vies brisées ... pour la vie

Serge DENIS Sherbrooke

«Quand tu plantes un arbre de travers et que tu le «maganes» continuellement, que tu marches dessus et que tu ne lui fais pas attention, c'est sûr qu'il va pousser tout croche.»

Dans la cour de l'Hôpital d'Yoville où ils ont passé respectivement quatre et deux ans de leur vie, alors que l'établissement abritait l'Hospice du Sacré-Coeur, Luc Létourneau et Réal Garneau regardent fixement un petit érable chancelant dont les perspectives d'avenir paraissent plutôt sombres. Tous deux âgés de 44 ans, les amis d'enfance sont brisés et ont perdu toute confiance en la vie.

Luc Létourneau se souvient d'avoir porté les sévelles de son passage à l'orphelinat jusqu'à l'âge de 22 ans. Encore aujourd'hui, c'est avec une voix étouffée qu'il

évoque les années 1953 à 1957 au cours desquelles il dit avoir subi les foudres des Soeurs grises qui imposaient leur discipline de fer.

Son copain Réal Garneau n'est pas au bout de ses peines. Deux ans encore après son départ de l'Hospice du Sacré-Coeur, il se réveillait toujours en sursaut la nuit avec la peur d'être toujours captif de ses murs. Cruelle ironie du sort, il est retourné y travailler comme aide-infirmier au cours des années 1970. «Au bout de quelques semaines, je suis parti, je n'en pouvais plus de voir les corridors de mon enfance.»

Pour l'un comme pour l'autre, les procédures actuelles engagées contre les congrégations religieuses et le gouvernement québécois par les Orphelins de Duplessis représentent une occasion unique d'obtenir réparation pour les dommages causés par ces années d'enfer. «Si moi je fais du mal à quelqu'un, je vais être puni. Alors pourquoi ceux-là s'en tireraient

comme ça?» questionne Luc Létourneau.

Sans être indifférent aux compensations qu'il pourrait recevoir, Réal Garneau n'a qu'un espoir: que ce qui s'est passé au cours de ces années se sache enfin. «J'espère que ça va réveiller le monde, dit-il les yeux luisants. Je me suis toujours dit que tout ça devait finir par sortir et être connu du public pour que ça ne se reproduise plus.»

Mais les sommes d'argent, quelles qu'elles soient, demeurent insignifiantes en comparaison du drame que portent en eux Luc Létourneau et Réal Garneau. «C'est notre vie qu'on a manquée», constate à regrets ce dernier.

Le cabinet d'avocat en charge du dossier des Orphelins de Duplessis doit rendre sa décision aujourd'hui, à savoir si les expensionnaires de l'Hospice du Sacré-Coeur pourront faire partie du vaste recours collectif déposé en cour supérieure du Québec.

C.S. Brooks Springs

ERRATUM

La vente d'entrepôt du manufacturier C.S. BROOKS-SPRINGS se tiendra aux dates suivantes:

Heures d'ouverture

OCTOBRE	VEND. 9 h à 20 h	SAM. 9 h à 16 h	DIM. 10 h à 16 h
	-	9	10
	15	16	17
	22	23	24
	29	30	31

Entrée par la rue Moore

SEARS

ATTENDEZ-VOUS À PLUS!

DÉFILÉ MODE-HIVER

Dans le mail Sears au Carrefour de l'Estrie
 JEUDI ET VENDREDI: 13 h - 15 h - 19 h - 20 h SAMEDI: 11 h - 13 h - 15 h - 16 h
 BIENVENUE!

Mairie de Fleurimont

Francis Gagnon se veut le candidat de la continuité



Téléphoto par Steven Bell

Lorsqu'il a annoncé qu'il quittait la vie politique municipale, le maire Julien Ducharme n'a pas caché qu'il avait quelqu'un à proposer pour sa succession. Il n'était donc pas surprenant qu'il soit là hier pour appuyer publiquement le conseiller Francis Gagnon qui annonçait officiellement sa candidature à la mairie.

Yvon ROUSSEAU Fleurimont

Francis Gagnon, conseiller municipal à Fleurimont depuis quatre ans, a annoncé officiellement hier sa décision de briguer les suffrages au poste de maire, lors des élections du 7 novembre prochain.

M. Gagnon, considéré comme le dauphin du maire sortant de charge, M. Julien Ducharme, a fait part de sa décision devant une cinquantaine de partisans, de collègues du conseil municipal et de M. Julien Ducharme, venus lui offrir leur appui. Jusqu'à maintenant, M. Gagnon est le seul candidat connu à la succession de M. Ducharme.

M. Gagnon a expliqué que si la décision était perçue par plusieurs comme une simple formalité, elle fut l'une des plus difficiles à prendre de toute sa vie. «Julien Ducharme a fait un travail colossal pour notre ville au cours des trente dernières années, a-t-il expliqué, et on ne remplace pas un personnage comme lui du jour au lendemain».

Mieux vivre

M. Gagnon a expliqué qu'il désire devenir maire pour poursuivre son cheminement personnel et poser des gestes concrets visant à améliorer davantage la qualité de vie de gens de Fleurimont. «J'entends donc servir la population avec

détermination et disponibilité», dit-il encore.

Sans présenter officiellement le détail de son programme électoral pour le moment, le candidat à la mairie a précisé que ses grandes préoccupations sont la qualité de vie des citoyens, une plus grande participation des contribuables à la vie de la municipalité, assurer une saine gestion comme celle qui existe présentement et faire en sorte que Fleurimont poursuive son rôle sur le plan régional. M. Gagnon entend proposer un programme qui s'inscrit en parfaite continuité avec ce qui se fait déjà. «Pourquoi changer ce qui va bien?», a-t-il lancé.

Mais pour l'avenir?

Toutefois, le candidat explique que des changements seront proposés aux électeurs. «À l'aube des années 2000, a-t-il poursuivi, face à la progression phénoménale de la population de notre ville et aux enjeux qui se posent pour notre avenir, il est important d'ajuster notre façon de penser et de faire la politique municipale». M. Gagnon a ajouté qu'il faut résolument emprunter la voie du modernisme.

Au-delà des dossiers concrets, le candidat propose aux gens de Fleurimont de relever ensemble, en partenariat, le défi de l'avenir.

OUVERTURE DU BAR «LE GASPARD»



Mercredi soir le 29 septembre avait lieu l'ouverture du nouveau bar «Le Gaspard», situé sur la rue King Ouest, en face du Palais de justice. Plus de 500 personnes du milieu des affaires assistèrent à cette ouverture. Sur la photo, de gauche à droite, Daniel Lapointe de Technocopie, Céline Payette, Gaëtan Laperle, propriétaire, Francine Baudiffier, représentante à La Tribune, Gilles Lapointe, annuaire commercial Pages roses. Bon succès au nouveau Gaspard et à toute son équipe.

VENTE D'ENTREPÔT
CHEZ **C.S. Brooks Springs**

- Draperies
- Tissus à la verge
- Draps et taies d'oreillers
- Douillettes
- Houssets de douillettes
- Volants de lit
- «BED in BAG» (tout dans un sac), comprend: la douillette, le volant de lit, l'ensemble de drap, les couvre-oreillers
- Coussins



DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

TEXMADE

Wabasso

RABAIS JUSQU'À

60%

sur le prix suggéré

OCTOBRE	VEND. 9 h à 20 h	SAM. 9 h à 16 h	DIM. 10 h à 16 h
	-	9	10
	15	16	17
	22	23	24
	29	30	31



Entrée par la rue Moore



MAGOG



50¢ le journal



33¢ par jour

**LE NOUVEAU
COMPTE
VALEUR
SCOTIA**

Pour les opérations bancaires de tous les jours: nombre illimité de chèques et de retraits d'espèces, carte VISA, paiement de factures, protection contre les découverts, chèques personnalisés et bien plus encore. Quand on considère tout ce qu'on dépense chaque jour, ces 33¢ sont vraiment un bon placement. Passez donc à votre succursale Scotia. Vous verrez, avec le compte Valeur Scotia, vous y gagnerez.

Pour des opérations bancaires à moindres frais.

Banque Scotia

Jean-Guy Dépôt fera équipe pour affronter le maire Delorme

Gilles DALLAIRE Canton d'Orford

Une équipe complète dirigée par M. Jean-Guy Dépôt fera face à l'équipe dirigée par le maire sortant, M. Jacques Delorme, le 7 novembre, à Canton d'Orford.

Outre M. Dépôt, un retraité âgé de 52 ans qui est président de l'Association des propriétaires riverains du lac Bowker et qui croquera le fer avec M. Delorme dont le premier mandat prend fin, Option Orford, le parti politique municipal fondé par M. Dépôt, alignera M. Steve Buzzell, Mme France Trépanier, Mme Andrée Cyr, M. Jean Nadeau, M. Roger Turbide et M. Réjean Dolbec.

District 1

M. Buzzell qui possède un dépanneur à Ayer's Cliff et qui était membre de l'équipe dirigée par M. Delorme en 1989, sera candidat dans le district électoral 1 où il a été élu il y a quatre ans. Il aura comme adversaire Mme Palme Roy-Machabée, présidente d'une clinique de planification familiale de Montréal.

Mme France Trépanier, une conseillère en immobilier, sera candidate dans le district électoral 2. Elle fera la lutte à Mme Anne-Marie Desrochers, formatrice en alphabétisation à la Commission

Option Orford veut s'attaquer aux dépenses inutiles

Gilles DALLAIRE Canton d'Orford

L'élimination des dépenses inutiles et l'utilisation des ressources matérielles et humaines locales sont les deux chevaux de bataille d'Option Orford dont l'équipe, dirigée par M. Jean-Guy Dépôt, croquera le fer avec celle que dirige le maire sortant, M. Jacques Delorme, à Canton d'Orford, le 7 novembre.

Mesures

«Nous devons vivre selon nos moyens et investir chez nous», a déclaré hier M. Dépôt, adversaire de M. Delorme, lors d'une conférence de presse où il a fait connaître les membres de son équipe et dévoilé les mesures administratives qu'il désire mettre en place, si les électeurs accordent leur confiance à Option Orford.

Il a notamment prôné le gel de la rémunération et de l'allocation de dépenses du maire et des conseillers pour une période de deux ans, une réduction de 50 pour cent du coût de la publication et de la distribution du bulletin d'information municipal, la publication obligatoire dans ce bulletin de toute offre d'emploi faite par la municipalité, l'adoption d'un code d'éthique qui devra être observé non seulement par les membres du conseil mais aussi par tous les employés de la municipalité, la rationalisation du travail des employés municipaux et la mise en place de mesures favorisant une plus grande participation du public aux séances du conseil municipal.

Promotion touristique

«Nous renégocierons aussi l'entente relative à la promotion touristique qui a été conclue avec Magog et Canton de Magog. Nous dépensons actuellement 68 000 \$ par année à ce chapitre, ce qui est sans commune mesure avec la population et la richesse foncière uniformisée de la municipalité», a affirmé M. Dépôt. Il s'est dit d'avis que la quote-part de la municipalité devrait être proportionnelle à sa population, à sa richesse uniformisée et à son étendue tout comme la quote-part que les municipalités riveraines des lacs Memphrémagog, Massawippi et Magog versent pour assurer la patrouille de ces lacs durant l'été. Il a affirmé que, si le coût de la promotion touristique était partagé de la même façon, la quote-part de Canton d'Orford ne serait que de 23 210 \$.

M. Dépôt qui a révélé que 56 pour cent des 1876 électeurs recensés à Canton d'Orford sont des vilégiateurs, s'est dit favorable à ce que le conseil municipal tienne ses séances le premier vendredi de chaque mois et non plus le premier lundi comme c'est le cas depuis plusieurs années. Selon lui, un nombre plus grand de vilégiateurs seraient présents à ces séances si elles étaient tenues le vendredi soir.

Achat local

Il s'est aussi dit en faveur de la confection d'une liste des contribuables de Canton d'Orford et des maisons d'affaires locales qui peuvent fournir les services ou les produits requis par la municipalité. A son avis, une telle liste favoriserait le recrutement de personnel local et l'achat local.

scolaire de Granby. Ce district électoral était représenté par M. Germain Archambault qui ne sollicite pas un second mandat.

Dans le district électoral 3, Mme Andrée Cyr qui est professeur dans un collège de Saint-Hyacinthe croquera le fer avec M. Marc Bigué, un restaurateur de Canton d'Orford. M. Michel Cousineau qui représentait ce district électoral depuis 1989 a décidé de ne pas revenir sur les rangs.

Dans le district électoral 4, M. Jean Nadeau, animateur de pastorale dans une école secondaire de Sherbrooke, fera la lutte à M. Jean-Pierre Adam, administrateur

d'un complexe de vilégiature de Canton d'Orford. Ce district électoral était représenté par Me Roger Fafard qui ne sollicite pas un second mandat.

Dans le district électoral 5, M. Roger Turbide, un comptable, livrera bataille à M. Jean Charland qui est propriétaire d'une boutique à Magog. Le représentant de ce district, M. Camille Garant, a remis sa démission peu avant la fin de son mandat.

Dans le district 6 où la conseillère Louise Paquet sollicite un deuxième mandat, le candidat d'Option Orford sera M. Réjean Dolbec, fonctionnaire provincial.

Photo La Tribune Gilles Dallaire
Option Orford dont le chef, M. Jean-Guy Dépôt, croise le fer avec le maire sortant de Canton d'Orford, M. Jacques Delorme, présente une équipe complète au scrutin municipal du 7 novembre. De gauche à droite, Mme France Trépanier, M. Jean Nadeau, Mme Andrée Cyr, M. Dépôt, M. Steve Buzzell et M. Roger Turbide. M. Réjean Dolbec n'était pas présent lorsque la photo a été prise.



AU JOUR D'HUI

Venez découvrir un salon orienté vers les solutions

Pc-MacExpo 93

Estrée

Sherbrooke, les 7-8-9 octobre 1993

2445, rue King ouest

Judi le 7 octobre de 14h00 à 21h00
Vendredi le 8 octobre de 10h00 à 21h00
Samedi le 9 octobre de 10h00 à 16h00

Que vous soyez novice ou expert, Pc-MacExpo Sherbrooke est le salon informatique de l'Estrée. Des exposants, des spéciaux et des solutions en Édition Electronique - DAO - Multimédia - Productivité - Éducation ...

(819) 564-4644

GRATUIT

Profitez de plusieurs spéciaux uniques "Pc-MacExpo"

MICRO BOUTIQUE
Centres d'affaires

Indigo, SiliconGraphics
Vectra 486, Hewlett Packard
Macintosh Quadra 900, Apple
Powerbook 165c, Apple

ALDUS
SiliconGraphics
HEWLETT PACKARD

LES GRANDES VACANCES HYUNDAI



S090H3-B
S099H3-B

13 289⁴⁰
Taxes, transport et préparation inclus

SONATA V6
TOUTE ÉQUIPÉE
Rabais de

3 408\$
No A147H3V

À GAGNER

9 FORAITS VACANCES CROISIÈRE DANS LE SUD!
VENEZ FAIRE UN ESSAI ROUTIER SUR NOS MEILLEURES VOITURES



Chez les concessionnaires participants.

Préparez votre croisière!

Un abonnement de bronzage gratuit avec tout achat d'une Hyundai neuve.

Valide du 13 septembre 1993 au 15 octobre 1993 ou jusqu'à l'épuisement des stocks. La photo peut différer.

SELY
ROCK FOREST

HYUNDAI
100% véhicule à votre avantage

PROGRAMME D'ASSURANCE
RÉDUCTION DE 24 HEURES HYUNDAI
Pour l'entretien de votre véhicule, contactez votre concessionnaire Hyundai.

GARANTIE 5 ANS
100 000 KM

HYUNDAI DE L'ESTRIE

4500, BOUL. BOURQUE
ROCK FOREST, 564-0777

FAITES VITE, QUANTITÉS LIMITÉES

57808

SUPER VENTE D'INAUGURATION

chez



une entreprise familiale à votre service depuis 40 ans!



MEUBLES SÉLECTION

LES MEILLEURS PRIX EN RÉGION!

161, RUE ST-PATRICE EST
MAGOG 843-2649

Heures d'affaires: Mardi, mercredi, jeudi: 9 h 30 à 17 h
Jeudi, vendredi: 9 h 30 à 21 h
Samedi: 9 h 30 à 17 h

Éditorial

Le couronnement de Johnson... et celui de Parizeau?

Roch BILODEAU

C'est Daniel Johnson qui doit être ravi. Et Jacques Parizeau peut-être encore davantage. Pour le premier, le retrait du ministre Tremblay de la course au leadership libéral pourrait signifier ni plus ni moins qu'un couronnement. Ce qui constitue sans doute une excellente nouvelle pour le deuxième.

Non pas que Gérald Tremblay eut été forcément un adversaire redoutable pour Johnson au Parti libéral et pour Parizeau aux prochaines élections provinciales. On connaît les limites du ministre de l'Industrie et du Commerce: il demeure très peu connu du grand public et, pour dire le moins, il ne possède pas un charisme des plus remarquables. D'ailleurs, c'était vraisemblablement le sentiment à l'intérieur même du parti puisque M. Tremblay avoue avoir manqué d'appuis.

Reste que sa décision laisse maintenant toute la place à Daniel Johnson. En effet, le président du Conseil du Trésor n'a jusqu'ici qu'un seul concurrent potentiel, son collègue de l'Agriculture, Yvon Picotte. Qui, pour toutes sortes de raisons évidentes, ne peut pas être considéré comme un aspirant sérieux à la succession de Robert Bourassa. Ce qui revient à dire que M. Johnson se dirige actuellement vers une victoire sans aucune véritable opposition.

C'est très malsain pour le Parti libéral. Et tout autant pour le Québec.

Voyons les choses en face. L'équipe libérale est usée sinon épuisée. Elle a besoin de nouvelles idées, d'un nouveau souffle. Et c'est crucial pour notre démocratie: nous n'avons que deux vrais partis dont l'un est voué à la souveraineté. Rien ne prouve encore que M. Johnson est incapable d'apporter ce renouveau. Mais, chose certaine, les libéraux se rendraient et nous rendraient un bien mauvais service en lui offrant le leadership sur un plateau d'argent.

Seul dans l'arène, vainqueur sans devoir combattre, Daniel Johnson ne serait pas forcé de se révéler plus ouvertement et profondément. Il faudrait donc se fier à son bilan ministériel et aux traits de personnalité qu'on lui connaît déjà. Sa gestion des dépenses gouvernementales et son attitude face au secteur public font-elles foi du reste? Peut-être, et ce n'est pas rassurant en tout point. Il faudrait voir, vérifier. Mais sans candidat d'envergure pour le confronter, ce sera difficile, voire impossible.

C'est un splendide scénario pour Jacques Parizeau et le Parti québécois. D'abord, parce que M. Johnson risque de se «brûler» dans une longue course au leadership où tout sera décidé d'avance. Et parce que, de toute façon, il est dès le départ lourdement handicapé par le rôle de premier plan qu'il joue depuis longtemps dans un gouvernement fort contesté.

Alors, peut-être que les libéraux préparent aussi le couronnement de M. Parizeau...

Le retrait de M. Tremblay semble avoir secoué un peu le PLQ. Il y a de la grogne dans l'air. On remet en question certaines règles internes qui seraient responsables du triomphe prématuré de M. Johnson. Bien sûr, tout cela concerne avant tout la direction du parti. Mais si les libéraux vivent encore sur la même planète que les autres Québécois, ils devraient bien s'apercevoir eux aussi que le match est très mal engagé.

REVUE ÉDITORIALE

La campagne électorale vue des autres provinces

Voici une sélection d'extraits d'éditoriaux de la presse canadienne hors Québec à propos de la campagne électorale.

FINANCIAL POST (Toronto)

L'attention démesurée dont on entoure les débats électoraux des leaders de parti leur donne une signification qu'ils n'ont jamais méritée. Ces débats ne sont que de simples éléments d'une campagne qui dure plus de six semaines. Très rarement y trouve-t-on un «moment déterminant». En outre, le fait de juger qui a «gagné» ou «perdu» est un exercice hautement subjectif, qui est de plus influencé par des préjugés évidents.

Par contre, on peut juger comment les leaders abordent les questions, comment ils communiquent leurs idées, ou encore s'ils sont bien ou mal informés. Et, selon ces critères, tous les leaders n'ont pas été à la hauteur.

GLOBE AND MAIL (Toronto)

La seule question semble maintenant de savoir si les libéraux vont l'emporter avec une majorité absolue. Si l'appui des conservateurs continue de s'effriter au Québec, les électeurs fédéralistes pourraient se regrouper auprès des libéraux, advenant que les francophones puissent ravaler leur répugnance à l'endroit de Jean Chrétien. Si, en effet, les libéraux semblent se diriger vers une majorité nationale, ils pourraient même s'emparer des appuis du Bloc, dont la valeur stratégique diminue par

rapport aux bénéfices à tirer du côté du parti au pouvoir.

Si, toutefois, le Reform continue d'avancer, nous aurons un gouvernement libéral minoritaire, avec des réformistes — ou même des conservateurs — détenant la balance du pouvoir.

TORONTO STAR

Au cours du débat télévisé de lundi soir, le chef réformiste Preston Manning a laissé entendre que son plan de réduction du déficit serait simple comme bonjour. Mais les difficultés commencent à pointer.

Il devrait bloquer toutes dépenses gouvernementales avant même d'en venir aux compressions. Pour bloquer les coûts des pensions de vieillesse, par exemple, Preston Manning aurait à supprimer le programme de protection contre l'inflation, et encore cela lui serait insuffisant compte tenu que la population âgée s'accroît de trois pour cent par année. M. Manning devrait réduire les pensions de vieillesse de 13,5 pour cent sur trois ans.

De la même façon, le plan Manning se traduirait pas des compressions en termes d'assurance-maladie, de bien-être social et d'éducation post-secondaire — et nous n'avons pas encore abordé sa liste de compressions.

WINNIPEG FREE PRESS

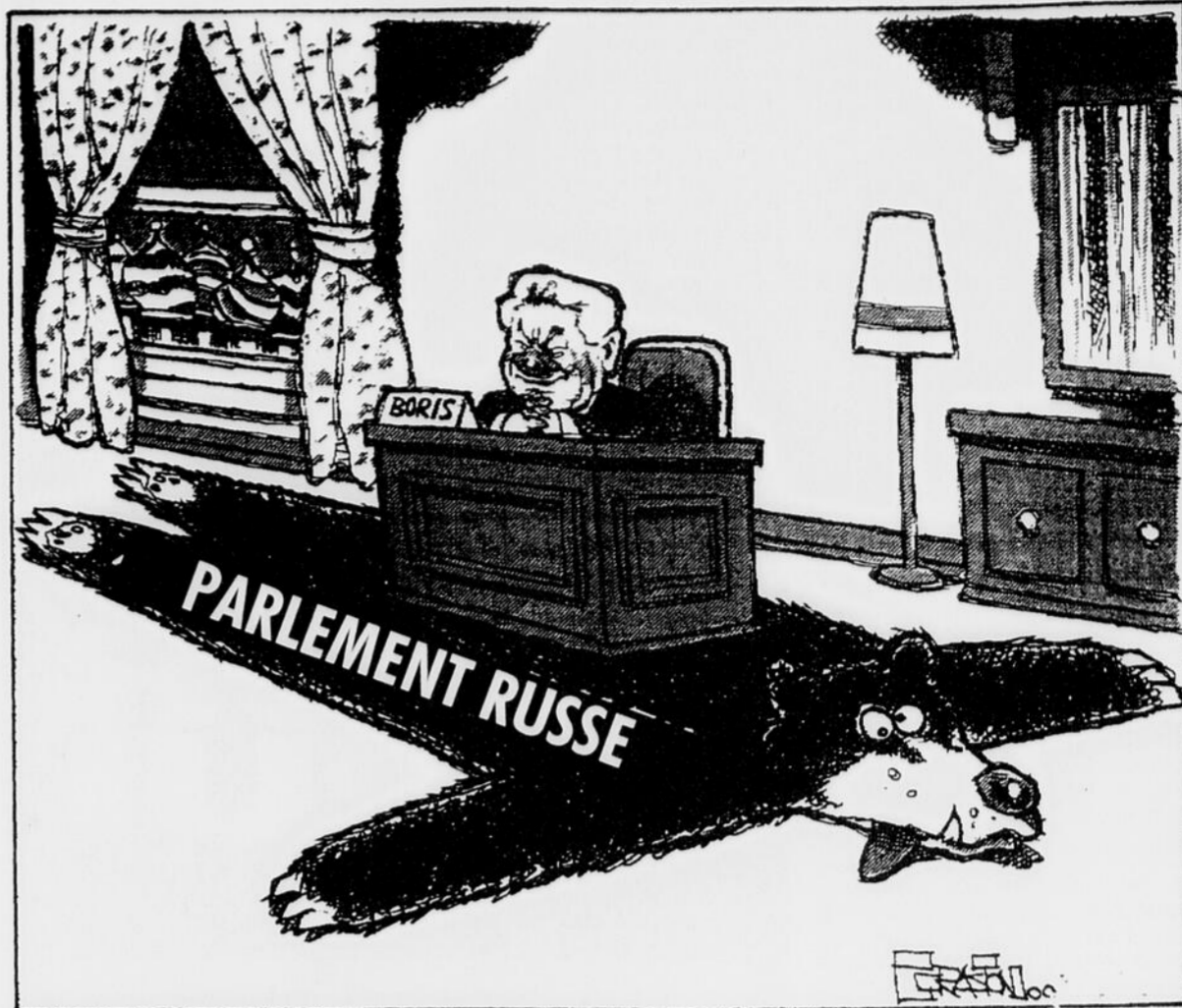
Parfois, les grands partis conspiraient entre eux pour s'assurer que les questions importantes ne soient jamais discutées. Il est devenu évi-

dent au cours des premières semaines de la campagne que la position du Québec à l'intérieur ou à l'extérieur de la Confédération devient, comme d'habitude, une question fondamentale quel que soit le gouvernement qui sera élu le 25 octobre. Toutefois, jusqu'ici, aucun des grands partis n'a dit quoi que ce soit sur la question constitutionnelle. Le cahier des promesses libérales n'en fait pas mention. Le mieux que Kim Campbell ou Jean Chrétien ont à offrir c'est que le Québec obtiendra plus de dollars du fédéral s'il élit un fort contingent de députés du côté du pouvoir.

GLOBE AND MAIL (Toronto)

Alors que les médias ont constamment pressé Kim Campbell de donner le détail de son programme, personne ne semble avoir remarqué que le leader libéral est tout aussi vague, sinon davantage. On peut affirmer carrément que les libéraux s'en tirent bien. Tout comme les chiffres de Statistique Canada sont ajustés aux variations saisonnières, les déclarations du parti sont «libéralement» ajustées pour corriger leurs lacunes évidentes. Ainsi un document qui soutient, en effet, qu'il est «prudent» de ne rien faire, et qui salue comme «frugale» la promesse de se contenter d'empêcher le déficit d'augmenter en alléguant curieusement que le parti aurait proposé bien pire par le passé.

SOURCE: PRESSE CANADIENNE



TRIBUNE LIBRE

À propos de la crédibilité du sondage

Dans votre édition du samedi 2 octobre, vous avez publié les propos de M. Jacques Ouellette de Lennoxville, propos avec lesquels j'ai des réserves à certains égards.

D'abord, M. Ouellette nous indique qu'il possède une certaine expertise en matière de sondage. Toutefois, les réserves par rapport au sondage effectué par la firme Stratagem reposent principalement sur le fait qu'il aurait en sa possession un autre sondage réalisé par un professionnel digne de confiance et dont les résultats diffèrent radicalement.

Avant d'émettre un jugement aussi sévère, M. Ouellette aurait dû nous faire part des résultats de son sondage, de la méthodologie et des questions proprement dites. M. Ouellette doit sûrement savoir que ces deux derniers aspects peuvent expliquer des écarts importants.

De plus, la référence à cet autre sondage (que je n'ai toujours pas vu) pour mettre en doute la crédibilité du sondage Stratagem est un argument plutôt léger sinon une affirmation gratuite.

Deuxièmement, M. Ouellette vous indique que, si vos appréhensions se confirment, La Tribune et les auditeurs de CKSH seront en droit de conclure qu'ils ont été victimes d'une grossière tentative de manipulation de l'opinion publique. Je trouve cet énoncé un peu fort. Croyez-vous sincèrement que ces

trois organisations qui réalisent des affaires auprès des entreprises de la région sherbrookoise et plus spécifiquement pour les médias concernés qui informent la population, risqueraient leur réputation et leur crédibilité pour véhiculer de l'information erronée? Je crois, M. Ouellette, que vous poussez un peu loin. Les entreprises sont professionnelles et ont une éthique à respecter.

En fait, M. Ouellette, si les résultats du sondage étaient dans le même sens que celui auquel vous faites référence, auriez-vous porté un jugement aussi sévère? Laissez-

moi en douter.

Dernièrement, bien que mes notions de statistiques soient lointaines, je me souviens d'un concept qui est important, soit la marge d'erreur. Dans le cas de Stratagem, la marge d'erreur est de 4%.

Votre sondage, M. Ouellette, comporte également une marge d'erreur. Donc, si les deux sondages se situent aux extrêmes de leur marge d'erreur respective, on peut arriver à des écarts importants.

Alain Paquin
Directeur de la campagne
de Jean Charest

Dans l'opposition?...

«Être dans l'opposition pour faire des beaux discours, qu'est-ce que ça donne?» nous demande la publicité télévisée du député Charest. Mais voilà que les sondages nous prédisent que le Parti conservateur sera dans l'opposition après le 25 octobre. Si Monsieur Charest n'est pas prêt à assumer ce rôle, pourtant essentiel en démocratie, il ferait mieux de laisser sa place au candidat du Bloc québécois qui n'a pas d'autre ambition.

Jacques Gagnon
Sherbrooke



Jean Charest

Rendez-vous aviation: une réplique

À la suite de la parution, dans La Tribune, d'une lettre ouverte de M. Denis Blouin de Magog, relativement à la récente édition de Sherbrooke rendez-vous aviation 93, je crois nécessaire de formuler les mises au point suivantes:

1. Ce n'est pas la Ville de Sherbrooke qui agit comme promoteur de l'événement, mais bien un organisme sans but lucratif composé de bénévoles qui croient, eux, en la survie du seul aéroport régional à offrir autant de services (piste de 6000 pieds, station d'information de vol, atelier de mécanique, restaurant). Cet organisme transige avec le Conseil d'administration de l'aéroport, formé des représentants des 14 municipalités membres.

2. Lors du dernier Rendez-vous, la circulation des visiteurs a été détournée via une route de gravier, par mesure de sécurité imposée par Transports Canada. Cette mesure obligatoire ne fait l'affaire de personne, surtout pas des citoyens qui demeurent le long de cette route, tant et aussi longtemps que cette dernière, austérité gouvernementale oblige!, ne sera pas pavée.

3. La pluie, qui n'avait été ni commandée, ni invitée, était tout de même au rendez-vous, avec les inconvénients que l'on sait pour les visiteurs et le manque à gagner que l'on connaît moins pour les organisateurs, qui ont dû annuler certaines activités et ont eu la courtoisie de remettre aux visiteurs des laissez-passer pour le lendemain.

4. Le bâtiment principal était effectivement réservé aux pilotes, mais pas à des V.I.P. Comme il y avait 200 pilotes présents et que ces derniers étaient les participants privilégiés du Rendez-vous, la capacité de l'aérogare ne permettait tout

simplement pas d'accueillir d'autres visiteurs.

5. Quant à la tour de contrôle, n'importe quel amateur d'aviation comprend aisément que, à l'occasion d'un tel pageant aérien, ce lieu soit strictement réservé au personnel de navigation, en raison du nombre élevé d'aéronefs présents. En outre, les responsables de la Station d'information de vol avaient réussi à obtenir de Transports Canada une tour de contrôle mobile qui, elle, était accessible aux visiteurs.

6. Les aéronefs en démonstration étaient, eux aussi, accessibles aux visiteurs, sauf, sécurité oblige,

au moment des préparatifs de décollage, qui se sont malheureusement prolongés au cours de la journée du samedi en raison de la pluie jusqu'à ce que les organisateurs décident d'annuler la présentation du spectacle aérien.

En espérant que ces quelques mises au point rectifieront quelque peu l'image négative qu'ont projeté sur l'événement les propos d'un spectateur mécontent, dont l'humour était bien à l'image du temps.

Jean-François Rouleau
Conseiller municipal
Président du Comité
de l'aéroport de Sherbrooke

Les aînés et la violence

Encore une fois de la violence faite à nos aînés. Combien de fois j'ai dit, écrit qu'il faut que le législateur, qui a le pouvoir et la mission de faire des lois, mette immédiatement en vigueur la «loi de la protection des aînés»?

Il faut qu'une situation arrive comme ces derniers jours avec la vieille dame de 92 ans et d'autres antérieurement pour en parler; parler, afin de démontrer un certain intérêt, rien de plus, ça donne bonne impression.

Je n'ai jamais compris pourquoi les «animaux» eux ont une loi pour les protéger et un secours immédiat alors que l'être humain (le vieux) celui qui dérange parce qu'il devient moins autonome, est laissé à lui-même.

Et, je dois le redire, nos gouvernants, intervenants des CLSC, CSS, n'ont autre chose à donner que des

«statistiques» avec une petite entree-ligne d'inquiétude face à cette violence. Pourtant, ce n'est pas les réactions qui manquent dans ces boîtes (2 ou 3 par semaine)... de quoi parlez-vous? L'amélioration des bureaux ou la qualité de vie de la clientèle?

Vous est-il venu à l'idée qu'un jour vous serez vieux, vieille?...

Que la violence soit physique, psychique, elle ne doit pas être et nous devons tout faire pour qu'elle disparaisse.

Le respect de la vie et la majorité d'entre vous avez appris ceci: «Honore ton père et ta mère».

Pourquoi ne pas rappeler à nos élus et intervenants, de faire plus que parler, agir s'il-vous-plait.

En espérant être compris cette fois...

Suzanne Gendron

La drogue «rose» fabriquée près de Québec?

Gérald PRINCE Drummondville

Tout indique que la phencyclidine rose, saisie à Drummondville, aurait été fabriquée dans des laboratoires clandestins de la région de Québec, confie la Sûreté

du Québec qui enquête dans ce dossier.

«Les laboratoires suspects, que nous estimons être les fabricants et les fournisseurs de cette drogue très dangereuse, se retrouvent vraisemblablement près de Québec», explique laconiquement Daniel Lamirande, relationniste de la SQ au

Cap-de-la-Madeleine.

Cette drogue n'est pas nouvelle, c'est son taux élevé de concentration qui apparaît nouveau. A sa connaissance, des capsules de 25 mg de PCP à 3,2 pour cent de concentration n'ont jamais été retrouvées dans la région, peut-être même pas ailleurs au Québec. La SQ con-

naît plusieurs cas de PCP vendu sur le marché illégal en mauvais état, de telle sorte qu'elle a causé des malaises inhabituels à des jeunes de Trois-Rivières il y a un an par exemple, mais il s'agissait de drogue de teneur normale de 5 mg de PCP à 1 ou 1,5 pour cent de concentra-

tion. «Le problème avec le PCP, ajoute M. Lamirande, c'est qu'elle ne coûte pas cher: ainsi, les consommateurs sont malheureusement des jeunes qui disposent de peu d'argent, comme des étudiants». Les doses ordinaires, qui se retrouvent dans des sachets transparents, se vendent 5 \$ le quart de gramme. Quant à la drogue «rose», saisie à Drummondville il y a un mois, elle était de 10 à 15 fois plus forte, mais M. Lamirande n'a pas pu savoir si elle se vendait le même prix ou plus cher que le PCP ordinaire.

«Le problème avec le PCP, ajoute M. Lamirande, c'est qu'elle ne coûte pas cher: ainsi, les consommateurs sont malheureusement des jeunes qui disposent de peu d'argent, comme des étudiants». Les doses ordinaires, qui se retrouvent dans des sachets transparents, se vendent 5 \$ le quart de gramme. Quant à la drogue «rose», saisie à Drummondville il y a un mois, elle était de 10 à 15 fois plus forte, mais M. Lamirande n'a pas pu savoir si elle se vendait le même prix ou plus cher que le PCP ordinaire.

«Drogue de cheval»

Au début de septembre, la SQ

L'ex-Thetfordois Renaud Morin reconnu coupable d'attentats à la pudeur

□ Peine: 18 mois avec sursis et versement de 5000 \$ pour les victimes d'actes criminels

Nelson FECTEAU Thetford Mines

Reconnu coupable d'attentats à la pudeur sur une fillette et un garçon de 5 et 6 ans, l'ex-homme d'affaires thetfordois Renaud Morin a été condamné à une peine de 18 mois avec sursis et au versement d'une somme de 5000 \$ aux victimes d'actes criminels (IVAQ) dans les quatre mois suivant sa condamnation par le juge André Bilodeau de la Cour du Québec.

Le quinquagénaire qui habite maintenant Sillery mais qui continuait d'occuper la présidence du

conseil d'administration du Collège de la région de l'Amiante, a toutefois pris soin de faire parvenir sa lettre de démission plusieurs jours avant la condamnation. Cette démission devra être acceptée par les membres du conseil d'administration lors de la prochaine réunion prévue pour le 13 octobre prochain.

Faits reprochés

Les faits reprochés à Renaud Morin se sont produits entre 1968 et 1978 à Thetford Mines et à Québec. Ce dernier s'est livré à des attouchements sur les deux enfants caressant les seins et la vulve de la fillette sur laquelle il s'était même

couché à quelques reprises.

Faisant valoir qu'il s'agissait là «de ce qu'il y avait de moins grave en matière de crime sexuel», son procureur, Me Jacques Ferron, a tenté d'obtenir pour son client la libération conditionnelle de ces accusations pour éviter qu'il fasse l'objet d'un dossier judiciaire. Le retour possible à la pratique de sa profession de comptable abandonnée volontairement par l'accusé et l'éventualité de rencontrer des difficultés à se rendre aux États-Unis pour préparer la maison qu'habitent ses parents en Floride l'hiver constituait les arguments principaux de Me Ferron.

Le juge Bilodeau a refusé de se

rendre aux arguments de Me Ferron qualifiant de très hypothétique un retour de Morin à la pratique de la comptabilité et de privilèges de riche le second argument. Il devait ajouter que «la société n'accepterait jamais une telle libération conditionnelle.»

Renaud Morin, ex-proprétaire d'une entreprise de câblodistribution de Thetford Mines, qui vit actuellement de revenus d'intérêts de plus de 100 000 \$ annuellement, s'est aussi vu imposer l'interdiction de communiquer avec ses victimes pour les douze prochains mois.

La disparue retrouvée noyée dans la St-François

Drummondville (GP)

La Sûreté du Québec, poste de Drummondville, a repêché vers 16 h 15 hier, le corps d'une femme dans la quarantaine, qui venait tout juste d'être portée disparue par ses proches.

Il semblerait, selon la police, que la femme ait pu se suicider.

Tout a débuté vers 13 h 30, alors qu'un homme, traversant en chaloupe la rivière Saint-François à la hauteur du Parc des Voltigeurs, a vu flotter le corps d'une personne dans l'eau. Il en a avisé aussitôt la

Sûreté du Québec.

Le hasard a voulu que l'équipe spécialisée des plongeurs de la SQ se trouve justement dans la région, plus précisément à Saint-Eugène de Grantham, pour des exercices de routine de plongée sous-marine dans un lac privé, histoire de vérifier aussi si des autos n'y avaient pas été jetées, comme cela se produit fréquemment à cet endroit.

Vers 15 h, les plongeurs de la SQ descendaient au Parc des Voltigeurs et un peu plus d'une heure plus tard, retrouvaient le corps de la malheureuse.

La police municipale de Drummondville venait d'être avisée de la

disparition d'une femme qui manifestait depuis quelque temps des tendances suicidaires. La femme aurait plongé depuis un pont qui traverse la Saint-François, quelques kilomètres en aval, à la hauteur de

Drummondville, présume-t-on. L'enquête, dans cette pénible affaire, est menée conjointement par la SQ et la police de Drummondville.

POUR RÉALISER VOS RÊVES... LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Tout le monde a un rêve à réaliser. Quels que soient vos buts dans la vie, vous pouvez les atteindre grâce aux Obligations d'épargne du Canada.

Depuis 47 ans, elles sont l'investissement favori de millions de Canadiens.

Cette année, la période de vente sera du lundi 18 octobre au lundi 1^{er} novembre. Ne manquez pas l'occasion d'acheter les vôtres.

SÛRES

Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Elles constituent un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.

PROFITABLES

Les Obligations d'épargne du Canada offrent un taux de rendement concurrentiel. Cette année, le taux d'intérêt et la limite d'achat seront annoncés à la mi-octobre.

ENCAISSABLES

Avec les Obligations d'épargne du Canada, votre argent n'est jamais gelé, car elles sont encaissables en tout temps.

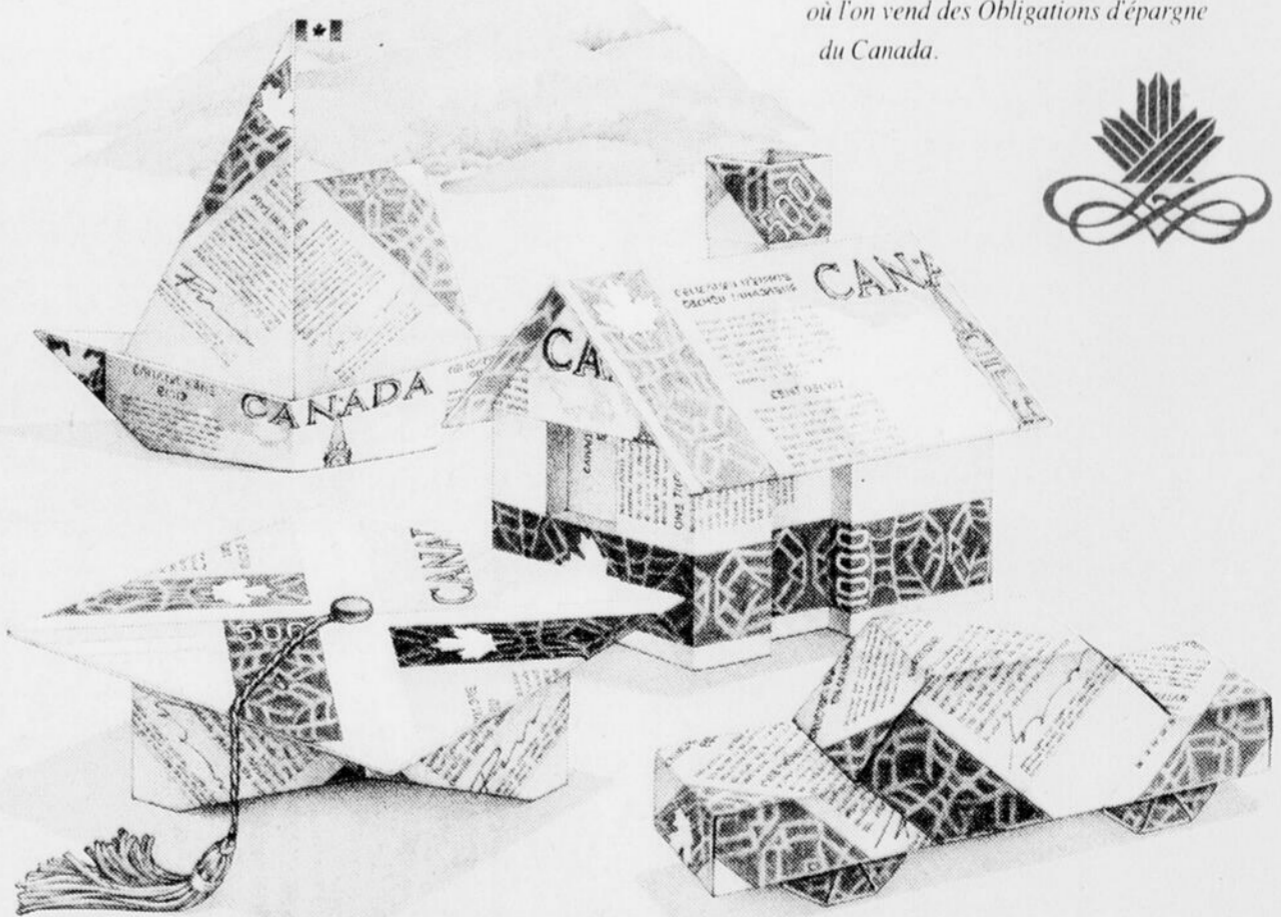
IL EST FACILE DE S'EN PROCURER

Vous pouvez acheter les nouvelles Obligations d'épargne du Canada à votre institution financière. De nombreux employeurs offrent également à leur personnel l'occasion d'acquiescer des obligations par le Mode d'épargne sur le salaire.

HÂTEZ-VOUS

Afin d'éviter les files d'attente de dernière minute, achetez vos Obligations d'épargne du Canada dès le 18 octobre. Vous pouvez dater votre paiement du 1^{er} novembre, jour où les nouvelles obligations commenceront à rapporter des intérêts.

Vous pouvez obtenir tous les détails partout où l'on vend des Obligations d'épargne du Canada.



Canada

Achetez les vôtres du 18 octobre au 1^{er} novembre.

MAXIMA GXE 1994



Une expérience de satisfaction permanente

Une surprise étonnante vous attend lorsque vous prenez le volant de la Maxima GXE 1994. Des sensations exaltantes, une nouvelle impression de confort et de luxe vous envahissent.

- Moteur V6 de 3 litres, 160 chevaux
- Boîte automatique 4 rapports à surmultipliée
- Coussin gonflable côté conducteur
- Climatisateur sans CAC avec contrôle automatique de la température

Et plus encore!

3999\$ / mois*

LOCATION 24 MOIS

Transport et préparation inclus

La meilleure garantie de l'industrie
6 ans 100 000 km

SHERBROOKE NISSAN

INFINITI

4280, boul. Bourque, Rock Forest

823-8008

*Location 24 mois sur la Maxima GXE 1994. Échange ou comptant de 2 500\$. Limite de 48 000 km / 7. le km excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, immatriculation et assurances en sus. La photo peut différer du modèle annoncé.

L'avantage de choisir



LAURÉAT



PARTOUT AU QUÉBEC

LUNETTERIE
**NEW
LOOK**

**CHOISISSEZ VOTRE
«2 POUR 1»...**

parmi tout l'inventaire en magasin,
sans aucune restriction.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES VERRES ET MONTURES POUR LE PRIX D'UNE.

Les examens de la vue se font sur place par des optométristes.

SHERBROOKE

Carrefour de l'Estrie
822-4747
Galeries Quatre-Saisons
565-3632

Diplôme d'honneur international à une école de Drummondville

Gérald PRINCE Drummondville

C'est tous les jours, ni même tous les ans, qu'une école élémentaire du Québec se voit gratifiée d'un diplôme d'honneur de calibre international.

«Une telle reconnaissance internationale est une première à la Commission scolaire des Chênes, peut-être même au Québec, en ce qui concerne une école», lance, tout fier, le président de la Commission scolaire, Yvon Lampron.

Il y a de quoi: l'école élémentaire Sainte-Thérèse, vient de se voir décerner un diplôme d'honneur par le Comité international pour le fair-play, un organisme présidé par des personnalités aussi remarquables que Lord Killanin et Juan Antonio Samaranch. Le diplôme sera d'ailleurs remis aux deux représentants de l'école à Paris, en novembre, lors d'une cérémonie qui se tiendra dans les immenses de l'UNESCO.

«Cet honneur démontre la créativité exceptionnelle de notre milieu et illustre de façon éloquente notre tradition d'excellence», ajoute M. Lampron, en rappelant que le projet, implanté depuis une douzaine d'années, de promouvoir l'esprit sportif chez les élèves de cette école, contribue à faire de l'école publique un lieu d'apprentissage des plus valorisants.

«Ce genre de projet, que vous vivez en l'école Sainte-Thérèse, mérite d'être signalé, encouragé, appuyé», déclare pour sa part, Sylvie Turner, de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, qui a supporté la candidature de l'école Sainte-Thérèse auprès du Comité International Olympique (CIO) et qui a cru à sa valeur.

Dans le vie de tous les jours, le projet table sur le développement de l'esprit sportif chez les jeunes pour favoriser le développement de toute la personnalité: «L'esprit sportif n'est pas seulement un appendice greffé au programme régulier (de l'école), mais un outil au coeur du cheminement pédagogique des élèves», explique le directeur, Mychel Poirier, le principal instigateur de ce projet.

Comme 40 pour cent des élèves, fréquentant l'école, présentent des troubles de comportement, les élèves de sixième année et de cinquième année ont été amenés graduellement à diriger les activités récréatives des plus jeunes, à en faire appliquer les règles, bref, à se responsabiliser et développer leur autonomie. Des ateliers des éducateurs physiques sur le respect, l'équité et la dignité permettent aux jeunes de bénéficier du programme non seulement dans la pratique sportive, mais dans leur comportement général.

Changements positifs

En plus des activités sportives, les élèves plus âgés, même ceux qui présentent des troubles de comportement, participent à ce type d'initiatives dans les arts plastiques et dans les sciences humaines sous la surveillance des enseignants. Les plus âgés des élèves, ajoute M. Poirier, deviennent aussi partie prenante à plusieurs champs de réalisation, comme l'organisation des récréations, l'arbitrage, le soin du matériel sportif et l'animation des récréations des élèves du premier cycle.

Pour M. Poirier, ce programme qui s'est amélioré depuis sa création il y a une douzaine d'années, a amené des changements positifs dans le comportement des élèves, particulièrement de ceux qui pré-

sentent des troubles de comportement à leur arrivée. «C'est une preuve supplémentaire que l'activité physique s'avère un outil essentiel de développement et d'intégration pour la jeunesse», conclut-il.

L'école Sainte-Thérèse n'en est pas à ses premiers succès avec ce programme innovateur: en juin 1992, elle recevait le premier prix de la Fédération québécoise du sport étudiant et en décembre dernier, le premier prix de la promotion des valeurs de l'esprit sportif de la Régie québécoise de la sécurité dans les sports.

Mine Bell: nouvelles offres sur la table

Thetford Mines (PC)

Un projet de règlement est sur la table dans le conflit qui oppose la compagnie LAB Chrysotile aux 340 métallos de la mine d'amianté Bell, en lock-out depuis le 31 août.

Mardi, à l'issue de deux journées de négociations en présence du conciliateur, M. Jean-Louis Duchesne, l'employeur a déposé de nouvelles offres qui seront soumises aux syndicats demain matin.

Les pourparlers pour le renouvellement de la convention collective achoppaient sur les salaires et la préretraite.

Interpellé par une centaine de «lock-outés», lundi, à l'issue d'une assemblée publique du conseil municipal, le maire de Thetford Mines, Henri Therrien, avait promis d'intervenir dans le dossier si la conciliation échouait.

D'autre part, LAB Chrysotile reprendra les négociations demain avec les représentants des 395 syndiqués à l'heure (CSN) de la mine British Canadian (Asbestos Corporation).

Le syndicat déposera des demandes révisées après le rejet à 99,9 pour cent, il y a une dizaine de jours, des contre-propositions salariales de l'employeur.

EN BREF

Un prêtre cité à son procès en Abitibi

La Sarre (PC) — Un religieux de 64 ans, l'abbé Aurèle Guillemette, a été cité à son procès, hier, à La Sarre, en Abitibi, relativement à une affaire de moeurs.

L'abbé Guillemette fait face à sept accusations, soit cinq d'attentat à la pudeur et deux de sodomie.

Ces actes auraient été commis sur cinq garçons âgés entre dix et 15 ans en 1978 et 1981.

Le prêtre était curé de la paroisse de Manebourg, près de La Sarre, à cette époque.

L'enquête préliminaire s'est tenue sous le couvert d'une ordonnance de non-publication.

La mort d'un bébé jugée suspecte

Montréal (PC) — Un jeune couple de Thurso, en Outaouais, était interrogé par les policiers de la Sûreté du Québec, hier, relativement à la mort d'un poupon de quatre mois.

L'enfant, qui avait été conduit à l'hôpital de Buckingham, lundi, a succombé à ses blessures, mardi soir, à l'hôpital pour enfants de l'Est ontarien, à Ottawa.

Selon les policiers, le père a affirmé qu'il avait échappé le nourrisson. Toutefois, les examens préliminaires auraient révélé que l'enfant avait été victime du syndrome du bébé secoué.

Une autopsie devait être pratiquée hier pour déterminer la cause exacte du décès.



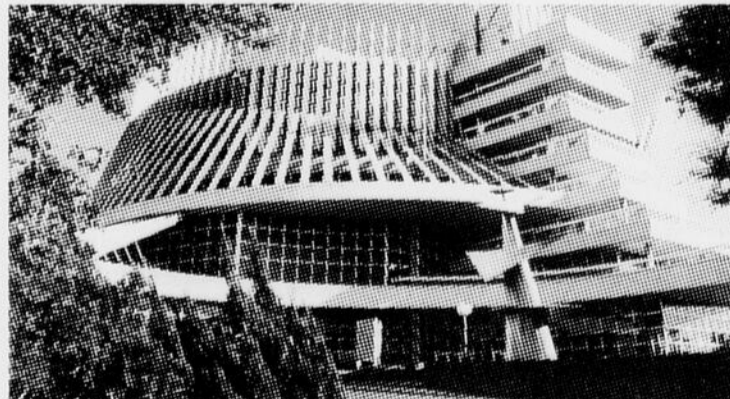
Rencontrez la famille royale

Au Casino de Montréal, dès le 9 octobre.

La dame regarde le roi. Le roi regarde la dame. Il a un as dans son coeur. Au jeu de la séduction, elle a gagné.

Et le valet reste sur le carreau. Tout cela se passe au nouveau Casino de Montréal. 65 tables de jeu, 1200 machines

à sous • Restaurants, casse-croûte et bars • Une boutique de souvenirs • Ouvert 7 jours par semaine, de 11h à 3h • Entrée et stationnement gratuits • Jeux réservés aux 18 ans et plus • Tenue vestimentaire appropriée de rigueur: élégante ou décontractée • Édifice accessible aux gens à mobilité restreinte • En voiture, par le pont Jacques-Cartier ou l'autoroute Bonaventure • Par métro, destination station Île-Sainte-Hélène; de là, l'autobus 167 «Les Îles» assure le service Casino-métro • Pour plus de renseignements, téléphonez au (514) 392-2746, ou, sans frais partout au Canada et aux États-Unis: 1 800 665-2274.



BLACKJACK • ROULETTE • MIDI-BACCARA • KENO • MACHINES À SOUS



LE PLAISIR EST DE MISE

MISE AU POINT

Dans la circulaire «Soides de blanc», insérée dans La Tribune du 7 octobre 1993, veuillez noter qu'en page 23, pour la ponctuelle 40e anniversaire à ruban 4 po No 24240, offerte à 114,99, l'illustration est inexacte.

À la page 33, pour les soutiens-gorge offerts à 2/19,99, on aurait dû lire soutiens-gorge en dentelle extensible; pour les culottes offertes à 2/9,99, on aurait dû lire culottes assorties et non culottes en coton.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus